

QUICKTECH SYSTEMS AB

DÉCLARATION DE PERFORMANCES

Numéro de déclaration : DOP24/10/19FR

1. Code d'identification unique du type de produit :

Seves Quicktech System carton

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

KIT25SEVES

3. Utilisation ou utilisations prévues du produit de construction, conformément aux spécifications techniques harmonisées applicables, comme prévu par le fabricant :

Utilisation pour la construction de structures non porteuses.

4. Nom, raison sociale déposée ou marque déposée, et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Quicktech Systems AB

Box 648

442 17 Kungälv

Suède

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du représentant mandaté dont le mandat couvre les tâches spécifiées à l'article 12, paragraphe 2 :

Lukas Zyznowski

Quicktech Systems AB

Box 648

442 17 Kungälv

Suède

6. Système ou systèmes d'évaluation des performances du produit de construction et de vérification de leur constance, conformément à l'annexe V :

Système 4

7. En cas de déclaration de performances relative à un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Les accessoires en plastique utilisés dans le segment de construction des briques de verre ne sont pas couverts par une norme harmonisée européenne, l'évaluation technique européenne n'a pas été délivrée et n'a pas besoin de cette déclaration et ne doit pas porter le marquage CE.

8. Performances déclarées :

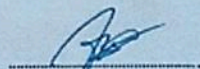
<i>Caractéristiques principales</i>	<i>Performances</i>	<i>Spécifications techniques harmonisées</i>
Classification de réaction au feu	B-s1, d0	EN 13501-1:2007
Résistance aux charges horizontales	2 ^e catégorie L x H = 3,0 x 3,5 m	EN 947:2000, EN 1192:2001
Résistance aux charges verticales	2 ^e catégorie L x H = 3,0 x 3,5 m	EN 947:2000, EN 1192:2001
Résistance aux chocs Champ d'application	Catégorie d'utilisation : IV	ETAG 003
Résistance aux chocs Portée de la sécurité	Catégorie d'utilisation : IV	ETAG 003
Résistance à l'écrasement de la brique en verre creuse	Résistance moyenne d'au moins 7,0N/mm ² Résistance unique minimale d'au moins 6,0N/mm ²	EN 1051-1 ; 2005

9.

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8 :

La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom :



Lukas Zyznowski

Directeur général

Fait à Kungälv, Suède, le 2 décembre 2020